Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 52 (1964)

Heft: 39

Artikel: Iran

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270621

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHEZ NOUS ET A L'ÉTRANGER

Marie-Hélène Lefaucheux

présidente d'honneur du Conseil International des Femmes

Le 24 février, un DC-8 américain s'abattait dans le lac Pontchartrain, aux environs de la Nouvelle-Orléans, entraînant dans sa chute, parmi ses cinquante-six victimes, une des plus éminentes personnalités du monde féminin actuel.

Nous ne pouvons donner ici que quelques brèves évocations d'une carrière toute remplie d'activités au service d'autrui et de décisions courageuses.

Dans la Résistance

Pendant la guerre de 1940, Mme Lefaucheux milite avec son mari dans la Résistance. Lorsqu'en 1944 celui-ci est arrêté et emmené vers un camp de concentration pour y être exécuté, sa femme n'hésite pas à se lancer à sa poursuite et, par d'habiles démarches, réussit à le libérer à temps. Dès 1946, elle occupe dans son pays de hautes responsabilités : membre de l'Assemblée constitutive provisoire, vice-présidente du Conseil municipal de la Ville de Paris, membre de la première Assemblée constituante, puis du Conseil de la République.

M. Lefaucheux, président-directeur général de la Régie d'automobiles Renault, meurt, quelques années plus tard, d'un accident de la route. Veuve et sans enfant, Mme Lefaucheux va se consacrer dès lors à l'idéal de coopération internationale de l'ONU et à l'amélioration de la condition de la femme dans le monde.

Aux Nations Unies

Que de fois nous l'avons vue, au Centre européen des Nations Unies dans la salle du Conseil aux tons vert et or, siéger à la table de la Commission de la femme : silhouette mince, sobre et élégante, elle écoute attentive, parler ses collègues, la discussion s'étire, s'obscurcit... mais la déléguée de la France demande la parole, en juriste consommée, elle a tôt fait de classer les données du problème et d'apprécier les arguments. C'est grâce à des déléguées de premier ordre, comme elle, que la Comission de la femme a pu faire un si excellent travail en quelques années. Son autorité s'affirmait aussi au sein de la Commission des droits de l'homme et à l'Assemblée générale des Nations Unies où elle faisait encore partie de la délégation française en décembre dernier.

Au C.I.F.

Membre du comité du Conseil international des femmes, elle avait été appelée à succéder à Mme Edes-Schwyzer (Suisse) à la présidence de cette vaste fédération, en 1957. Pendant les six ans où elle exerça cette charge, elle se rendit constamment d'Europe en Asie, en Afrique où en Amérique du Sud, prenant part aux conférences régionales, approchant les femmes indigènes, les persuadant d'améliorer leurs conditions de vie en s'appuyant sur les organisations internationales, en s'unissant à leurs sœurs : elle a amené vingt nouveaux pays à adhérer au Conseil international des femmes.

• • •

Ce printemps, Mme Lefaucheux devait venir à Genève à l'Assemblée générale de l'Organisation internationale du travail qui doit s'occuper spécialement des conditions du travail féminin. Avec une déléguée française de cette expérience, on pouvait s'attendre à des interventions de grande classe, à une véritable prise de conscience du problème.

Ses amies genevoises et suisses l'attendront en vain, elle n'animera plus ces réceptions familières où l'on avait la joie de la rencontrer, car elle n'était pas seulement une juriste faisant autorité, mais une femme simple et charmante, fidèle à ses amitiés, au près et au loin, et qui a donné tout son temps, son talent et même sa vie pour ses sœurs, puisqu'elle est tombée en service commandé.

Ce qu'elle pensait des droits civiques

Au cours de l'entretien qu'elle avait récemment accordé au journaliste genevois signant I. A., Mme Lefaucheux, représentante de son pays à l'Assemblée générale des Nations Unies et à la Commission du Statut de la femme, a déclaré notamment :

Parlant du droit de vote des Romandes en matière communale et cantonale.

C'est un événement très important, et nous espérons avec vous qu'il aura des répercussions favorables dans tout votre pays. Dans les réunions internationales, dès qu'il est question de Droits de l'Homme, on reparle toujours de ces deux îlots : la Suisse et le Paraguay (avec quelques pays arabes très primitifs) où les femmes ne votent pas.

Vous le verrez avec le temps, la participation des femmes à la vie politique est un facteur d'équilibre, de sagesse. Une représentation plus équitable ne peut que profiter à l'ensemble de la population. Les femmes, notamment, sont très attachées à la famille et la défendront avec clairvoyance.

Avant tout, le droit de vote implique le devoir de voter. On ne le dira jamais avec assez de force : se désintéresser du bien commun, ne pas s'informer et ne pas voter alors qu'on le peut constitue une véritable désertion ; c'est ouvrir la voie aux forces subversives qui, elles, ne s'endorment pas.

Vous allez commencer à voter sur le plan cantonal et municipal. Il faut souligner l'importance du bien que les femmes peuvent accomplir dans le secteur municipal.

A propos des arguments qui furent opposés aux partisans du droit de vote des femmes.

Oui, nous avons vu quelques journaux à Paris et nous avons été surpris de ce qui pouvait se dire à Genève. Par exemple, on a prétendu que la famille risquerait d'être détruite si la femme votait autrement que son mari... C'est méconnaître la nature d'un vrai mariage. Rien ne peut renforcer la famille comme la recherche concertée des solutions aux grands problèmes humains. Plus deux personnalités sont riches, plus leur union pourra être complète et harmonieuse. L'amour commun du pays peut être un des meilleurs éléments de cette union. Si, toutefois, les vues politiques n'arrivent pas à concorder, il ne faut pas oublier que c'est un facteur terrestre, à l'échelle humaine. S'il s'agit vraiment d'un mariage empreint de spiritualité — de spiritualité chrétienne — les époux devront avoir assez de « classe » pour situer le temporel dans son plan secondaire. Ce sera pour eux l'occasion d'acquérir plus de maturité, d'engager leur union dans sa véritable perspective.

Un poste officiel pour Jackie Kennedy

Le président Johnson a déclaré que l'élément féminin était insuffisamment représenté à l'échelon supérieur de l'administration et que cinquante postes-clé seraient attribués à des femmes dans un proche avenir.

Première de ces attributions : Jacqueline Kennedy devient conseillère spéciale pour les arts à la Maison-Blanche.

Bruxelles

Le Centre européen du Conseil international des femmes (CECIF) a tenu séance à Bruxelles, les 23 et 24 janvier. Outre les questions administratives, deux sujets importants furent traités : « Le rôle économique de la femme européenne » ainsi que « Le travail des femmes dans un monde en évolution », sujet à l'ordre du jour de la Conférence internationale du travail du juin prochain.

Angleterre

Mme Anna-Dora Gaitskell, veuve de l'ancien leader travailliste, a été élevée à la pairie par la reine et siège à la Chambre des lords depuis la fin de janvier.

Scandinavie

Dans plusieurs hôpitaux, spécialement dans ceux qui sont dirigés par des femmes, on laisse les mamans soigner leurs propres enfants.

L'un de ces établissements possède même une crèche qui reçoit les frères et sœurs des petits patients afin que la mère puisse consacrer tout son temps à l'enfant malade.

Egypte

Le divorce par simple répudiation de la femme par son mari va être interdit par la loi.

Rhodésie du Nord

Comme d'autres Etats africains, la Rhodésie a maintenant une police féminine.

Lybie

Le droit de vote vient d'être accordé aux femmes lybiennes.

Panama

Le dixième de la population féminine de ce pays exerce une profession ; actuellement, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les professions libérales.

SUISSE

Elle dirige les débats

En l'absence du président, c'est la vice-présidente, Mme Nelly Morell-Vögtli, membre du comité de l'ASF, qui dirigea la cinquante et unième séance plénière de la Conférence nationale suisse de travail social ; à l'ordre du jour, il y avait les problèmes concernant le développement actuel et futur du travail social dans notre pays.

Des cours de finance

Le Crédit suisse a récemment institué, pour les femmes, des cours sur les placements de fonds.

BALE-CAMPAGNE

Pour l'introduction de classes mixtes

L'Association des éducateurs socialistes de Bâle-Campagne a lancé une initiative demandant l'introduction de classes mixtes à tous les degrés de l'enseignement.

Collecte pour les handicapés

La Croix-Rouge suisse communique que la campagne lancée dans les écoles pour l'acquisition de deux autocars spéciaux pour enfants et adultes infirmes et handicapés a rapporté 420 000 fr. jusqu'à présent, mais cette campagne continue.

BALE

Les Bâloises ont voté

Cinquante-huit pourcent des citoyennes bâloises sont allées aux urnes. Elles prenaient part, pour la première fois, les 1-2 février, à une votation sur un projet. Il s'agissait de l'agrandissement de l'hôpital, et la question était très controversée. C'est sans doute pour cela que la participation au scrutin, tant masculine que féminine, a été très forte. La votation a eu lieu dans le canton et dans la commune bourgeoisiale.

Participation des électeurs sur le plan cantonal (les femmes ne votent pas)	52,5 %
Participation des femmes au scrutin dans la commune bourgeoisiale	58 %
Participation des hommes au scrutin dans la commune bourgeoisiale	67 %

En chiffres absolus : 23 843 femmes ont pris part au scrutin.

A. V.-T.

BERNE

Le prix du Lyceum de Suisse

Le concours de piano organisé par le Lyceum de Suisse s'est disputé, dimanche, dans la grande salle du Conservatoire de Berne. Lors d'un concours éliminatoire de niveau élevé, le jury avait retenu trois candidates pour le concours final public.

Le prix du Lyceum et de Cérenville a été attribué à l'unanimité à Mlle Nicole Wickhalder, ancienne élève de MM. E. Vuillemin et Roubakine, à l'Institut de Ribaupierre, à Lausanne.

La jeune pianiste lausannoise, dont la maîtrise technique, le jeu ardent et le talent de soliste ont fait grande impression, a également remporté le prix Zumsteg, qui récompense la meilleure interprétation de musique suisse.

Zurich

Lors de la dernière assemblée de paroisse de Thalwil, les 3/5 des participants étaient des femmes de tout âge qui, pour la première fois, exerçaient leurs droits complets.

Hollande

Dans différentes villes du pays, on a fait l'essai d'ouvrir des fabriques où sont employés uniquement des hommes âgés, l'âge moyen étant de 70 ans.

Le résultat est encourageant, car les objets fabriqués ne sont pas inférieurs à ceux qui proviennent des fabriques normales.

Iran

Deux femmes se trouvent pour la première fois parmi les trente sénateurs nommés personnellement par le Shah. Le Parlement, élu en septembre, compte trois femmes parmi les 200 députés.

Egypte

Le Dr Hikmat Abuzeid est la première femme qui vient d'être nommée ministre dans le Cabinet égyptien.

Pas de discrimination dans le travail, s.v.p.

Les quatre-vingt-sept chauffeuses de taxi de la ville de Zurich protestent contre la réglementation leur interdisant de faire le service de taxi la nuit, et, avec l'appui de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation, demandent l'égalité complète avec leurs collègues masculins.

Nouvelle école

Sous le patronage de six cliniques et sanatoriums privés pour malades nerveux, et avec leur soutien financier, on construit actuellement à Zurich une école privée pour infirmières psychiatriques. L'école sera dirigée par Mlle Hanna Grieder.

Argovie

Dans l'Eglise

Les deux paroisses de Kirchberg et d'Ammerswil viennent d'élire à leur tête les premières femmes pasteurs du canton d'Argovie.

CONCOURS

Urbanisme

Parmi les lauréats du concours d'urbanisme d'Adliswil, Zurich, nous trouvons le bureau d'architecte de Mlle Beate Schnitter, membre du groupe de travail zurichois d'urbanisme.

Piano

Le Lyceum-Club suisse organise un concours de piano en mars 1964. On peut se procurer les conditions du concours au secrétariat, rue Oscar-Huguenin 29, Boudry (NE)

Tapisserie

Mmes Meret Oppenheim et Graciela Aranis-Brignoni ont obtenu, respectivement, le premier et le second prix pour une tapisserie destinée à orner le hall de l'école de jeunes filles Monbijou, à Berne.

Plus de chocolat à la liqueur

Pour contribuer à la santé de nos populations et plus spécialement pour protéger les enfants, cinq fabriques de chocolat de Suisse alémanique ont fait savoir au comité suisse qui lutte contre la fabrication de bonbons à la liqueur, à Thoune, qu'elles renonçaient à la fabrication et à la vente de chocolats contenant de l'alcool.

Un des fabricants interrogés déclare que le geste de son entreprise n'est pas seulement dicté par des motifs moraux, mais aussi par des raisons techniques (installation de machines compliquées et coûteuses).

S. P. P.

BIBLIOGRAPHIE

Métamorphoses

par Sabine Rolli - Editions Perret-Gentil

Sabine Rolli écrit depuis l'âge de 15 ans. A 17 ans déjà, elle obtenait un premier prix de littérature.

L'évolution de la pensée de l'auteur, d'abord nettement lyrique et émotive, passe par des stades successifs conduisant à la compréhension de la vie et du monde pour s'orienter ensuite, de plus en plus, vers la conception d'une humanité en constante évolution.

Brisant la coquille de son propre moi, de ses joies et de ses peines, le poète a ouvert ses yeux sur le monde pour y découvrir ses frères humains et leurs destinées.

Enfin, le cercle s'est encore élargi, et l'auteur s'est élancée à la recherche ardente des prestigieuses valeurs spirituelles, recherche qui se poursuit et qui a trouvé son expression dans plusieurs poèmes du présent recueil.

En voici un exemple :

C R I

Il y a des jours
où tout paraît fou

Le monde roule
en détresse

Et l'on se parle
et se fait du mal
sans cesse —

On fait le mal
sans le vouloir —
Que ce monde est étrange

Et je rôde dans les rues
où tout est noir

Jusqu'aux genoux

Dans la fange...

Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27 — Direction : E. PIOTET

● **FORMATION** de gouvernantes d'enfants **de jardinières d'enfants** et d'institutrices privées

● **PRÉPARATION** au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

CCAP

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE : 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL - TÉL. (038) 5 73 44